



[www.zweitwohnungsinitiative.ch](http://www.zweitwohnungsinitiative.ch)

[www.initiative-residences-secondaires.ch](http://www.initiative-residences-secondaires.ch)

**Communiqué de presse**

Montreux, le 28 février 2012

## Initiative des résidences secondaires: la propagation de panique des adversaires

*Vos adversaires attaquent frontalement l'initiative des résidences secondaires. Les arguments utilisés parlent cependant en faveur de l'acceptation de l'initiative.*

Les fausses affirmations font partie des instruments que les adversaires de l'initiative Franz Weber utilisent systématiquement dans la campagne de votation de plus en plus frénétique. Ainsi, des citoyens sont déstabilisés avec l'affirmation selon laquelle les résidences secondaires existantes ne pourraient plus être vendues qu'à des indigènes après l'acceptation de l'initiative. Le spécialiste du droit constitutionnel, Etienne Grisel (Uni Lausanne), contredit avec véhémence : « *les résidences secondaires existantes peuvent toujours être vendues comme telles ; aucun doute n'existe là-dessus.* »

Les adversaires de l'initiative des résidences secondaires reprochent à celle-ci de nuire au tourisme. Or, une étude commandée par l'Office fédéral de l'aménagement du territoire montre ceci : En cas d'acceptation de l'initiative, un déplacement clair des nuitées vers les appartements de vacances en location et les hôtels aura lieu à moyen et long terme. De ce fait, l'infrastructure touristique est mieux utilisée au maximum de ses capacités ; la valeur ajoutée augmente.

Actuellement, le boom des résidences secondaires conduit toujours plus d'hôtels et d'entreprises touristiques dans le désarroi. Dick Marty, ancien conseiller d'Etat PLR du canton du Tessin et ancien président de Suisse Tourisme, reconnaissait déjà en 2007 le risque : « *la forte augmentation de résidences secondaires créera encore de grands problèmes, qui peuvent menacer l'offre touristique dans les destinations concernées.* »

La situation dans la région de Crans-Montana en est un dramatique exemple : ici, le nombre de lits hôteliers a baissé de 5'500 à 2'000 entre 1985 et 2011. De grandes manifestations comme la coupe du monde de ski ou le tournoi international de golf posent maintenant de grands problèmes pour loger les participants à Crans-Montana. Sans parler des spectateurs.

Aux dires des opposants, l'initiative contre la prolifération des résidences secondaires détruirait des places de travail. La réalité, en revanche, montre que les résidences secondaires créent des places de travail éphémères dans le secteur de la construction, mais simultanément mettent en danger les emplois durables et porteurs d'avenir dans l'hôtellerie, la parahôtellerie et le tourisme. Le seul exemple de la perte de plus de 3500 lits hôteliers à Crans-Montana a provoqué la disparition d'une bonne centaine d'emplois dans ce secteur.

Le contre-projet, glorifié par les opposants à l'initiative et d'ores et déjà en application, n'apporte aucune amélioration au problème des résidences secondaires. Il exige simplement les communes et les cantons, sans directives concrètes, de veiller à «un juste équilibre» entre les résidences principales et secondaires.

Quel juste équilibre devrait prévaloir, est laissé à l'appréciation des cantons et des communes, à ceux-là même qui, dans les dernières décennies, ont négligé de limiter efficacement les résidences secondaires et de les inscrire dans un projet durable. Et cela en pleine contradiction avec l'article 75 de la Constitution qui impose une gestion appropriée et économique du territoire et une occupation des sols maîtrisée.

Une documentation sur ce thème à destination des médias est disponible ( en allemand) sur le site : [http://www.zweitwohnungsinitiative.ch/tl\\_files/pdf/022812-FFW-MEDIENROHSTOFF-Kampagne-Gegner.pdf](http://www.zweitwohnungsinitiative.ch/tl_files/pdf/022812-FFW-MEDIENROHSTOFF-Kampagne-Gegner.pdf)

Contact médias: Vera Weber, Directrice de campagne: 079 210 54 04, [veraweber@ffw.ch](mailto:veraweber@ffw.ch)

Fondation Franz Weber, Montreux, [www.initiative-residences-secondaires.ch](http://www.initiative-residences-secondaires.ch), Tél: 021 964 24 24 ou 021 964 37 37, Fax 021 964 57 36